

L'essor de la civilisation swahili

Victor V. Matveiev

La période qui va du XII^e au XV^e siècle est particulièrement intéressante pour l'histoire du littoral oriental de l'Afrique et des îles qui s'y rattachent. C'est l'époque où se forme dans ces régions une communauté ethnique qui répond le mieux au nom général de population «swahili». C'est aussi à cette époque qu'est pleinement attestée l'existence d'un certain nombre d'États dont il a été fait mention dès le X^e siècle.

Ajoutons ce fait important qu'il s'agit d'une période dont le développement historique et culturel n'a subi l'influence perturbatrice d'aucun facteur externe, alors que l'intrusion des conquérants portugais au début du XVI^e siècle brisera ce processus de développement dont il modifiera sensiblement et les conditions et le caractère.

Comme cette période se caractérise, par ailleurs, par un grand essor dans le domaine culturel, il est permis de considérer que la civilisation swahili connaît alors son apogée, surtout au regard de la décadence qui lui fait suite.

Au XII^e siècle, les Swahili ne constituent une communauté homogène ni sur le plan ethnique ni sur le plan social. Sur le plan ethnique: au fond indigène constitué par une population de langue bantou, viennent s'adjoindre des éléments provenant tant de l'intérieur du continent que d'au-delà des mers: Arabes, Persans, Indiens, venus de la côte septentrionale de la mer d'Arabie et de l'océan Indien. Sur le plan social: une masse composée d'hommes libres d'où se détache une classe dirigeante fermée. La structure formelle de la société reste fondée sur les institutions ethniques mais il s'y mêle des éléments de différenciation par classes. Bien que considérés comme égaux aux autres, les membres de la classe dirigeante ne l'étaient pas car ils étaient

riches et l'accomplissement de leurs fonctions traditionnelles leur conférait une influence particulière.

À côté de la classe dirigeante se trouvait également une classe riche mais n'ayant pas accès au pouvoir et à l'influence que confère la tradition, sa richesse étant liée au commerce. Quant à la masse des Swahili, elle était constituée par les membres ordinaires de la communauté.

En outre il y avait sans doute des esclaves, comme on peut le supposer à la lecture d'auteurs arabes qui en décrivent l'exportation, mais leur rôle dans cette société n'apparaît pas clairement; peut-être étaient-ils uniquement l'objet d'un commerce interrégional. À la fin du XV^e siècle, les esclaves ont, vraisemblablement, une fonction d'ordre économique comme en témoigne le récit d'un anonyme portugais qui les décrit effectuant des tâches agricoles à Kilwa¹.

La civilisation swahili reflète ce processus de différenciation sociale; on distingue une culture traditionnelle qui est celle du peuple, et une autre culture, celle de la classe dirigeante. Mais, par suite du manque de sources, nos connaissances sur cette civilisation sont imparfaites.

L'économie et les échanges commerciaux

La civilisation swahili repose sur trois activités économiques de base: l'agriculture, la pêche en mer et le commerce.

L'agriculture et la pêche

L'agriculture, à laquelle s'adonne la masse du peuple, constitue avec la pêche, l'essentiel des ressources vivrières de cette société. Al-Mas'ūdī, auteur du X^e siècle, fait l'énumération suivante des cultures du pays: bananes, gros mil, ignames (*el-kalari*), coleus, noix de coco². D'autres sources parlent de canne à sucre et de tamarin. Au XV^e siècle, un anonyme portugais mentionne à propos de Kilwa Kisiwani, noix de coco, oranges sucrées, citrons, légumes divers, ciboulette et herbes aromatiques, betel, diverses variétés de pois, maïs (vraisemblablement gros mil ou sorgho). Il parle également d'élevage (gros bétail à cornes, moutons, chèvres) et de culture du coton. Cette notation et la découverte de fuseaux en terre cuite attestent d'activités de filage et de tissage. Du point de vue agricole, le cocotier avait une très grande importance.

La pêche n'avait pas moins d'importance que l'agriculture. Ce type d'activité est mentionné par les auteurs arabes, qui font fréquemment allusion à la consommation de poissons, fruits de mer et mollusques par la population locale.

1. G. S. P. Freeman-Grenville, 1962.

2. V. V. Matveiev, 1965, pp. 26-27. Voir aussi Al-Mas'ūdī, trad. franç. G. Berbier de Meynard et M. M. Pavet de Courteille, 1861, vol. I, p. 334; vol. III, pp. 7, 11, 29.

L'océan ne fournissait pas uniquement des ressources vivrières. Les sources arabes nous informent de la cueillette et de la vente de perles, de coquillages, de carapaces de tortues de mer, d'ambre. Quant au poisson, il n'était pas uniquement consommé sur place mais également vendu, ce qui laisse supposer des pêches importantes³. On sait également que les coquillages étaient utilisés pour faire des plats, des cuillers, des colliers. En général, les sources arabes mentionnent ces activités sur tout le littoral sans autres précisions. Toutefois, dans sa description d'un certain nombre de villes, Al-Idrīsī fait de la pêche l'activité principale de Malindi.

Ce type d'activité est étroitement lié au développement de l'art de la navigation sous ses deux formes : d'une part, art de la construction de navires, d'autre part, développement des techniques de navigation et en particulier de l'astronomie. Une étude des connaissances astronomiques de l'époque montre en effet qu'elles n'auraient pas été possibles sans la navigation dans l'océan Indien. Il y a donc tout lieu de penser que les navigateurs africains ont apporté leur contribution à la constitution de cette science⁴.

Quant à la construction de navires, on peut supposer qu'elle ne se bornait pas à la fabrication des *mtumbwi* (barques creusées à la hache) et des *mitepe* (pirogues cousues). L'auteur anonyme portugais a vu, dans le port de Kilwa, de nombreux gros navires dont les dimensions sont sensiblement celles d'une caravelle de 50 tonneaux; malheureusement, il n'indique pas leur appartenance. L'existence de navires de diverses catégories peut être inférée indirectement de l'existence en swahili de toute une variété de termes s'appliquant aux navires, ce qui indique vraisemblablement une différenciation spécifique et l'existence d'un assez grand nombre de types de navires jusqu'au début du XX^e siècle. Si cette hypo-thèse est vraie, elle infirme la thèse selon laquelle les habitants d'Afrique orientale ne s'adonnaient pas au commerce maritime sur l'océan Indien.

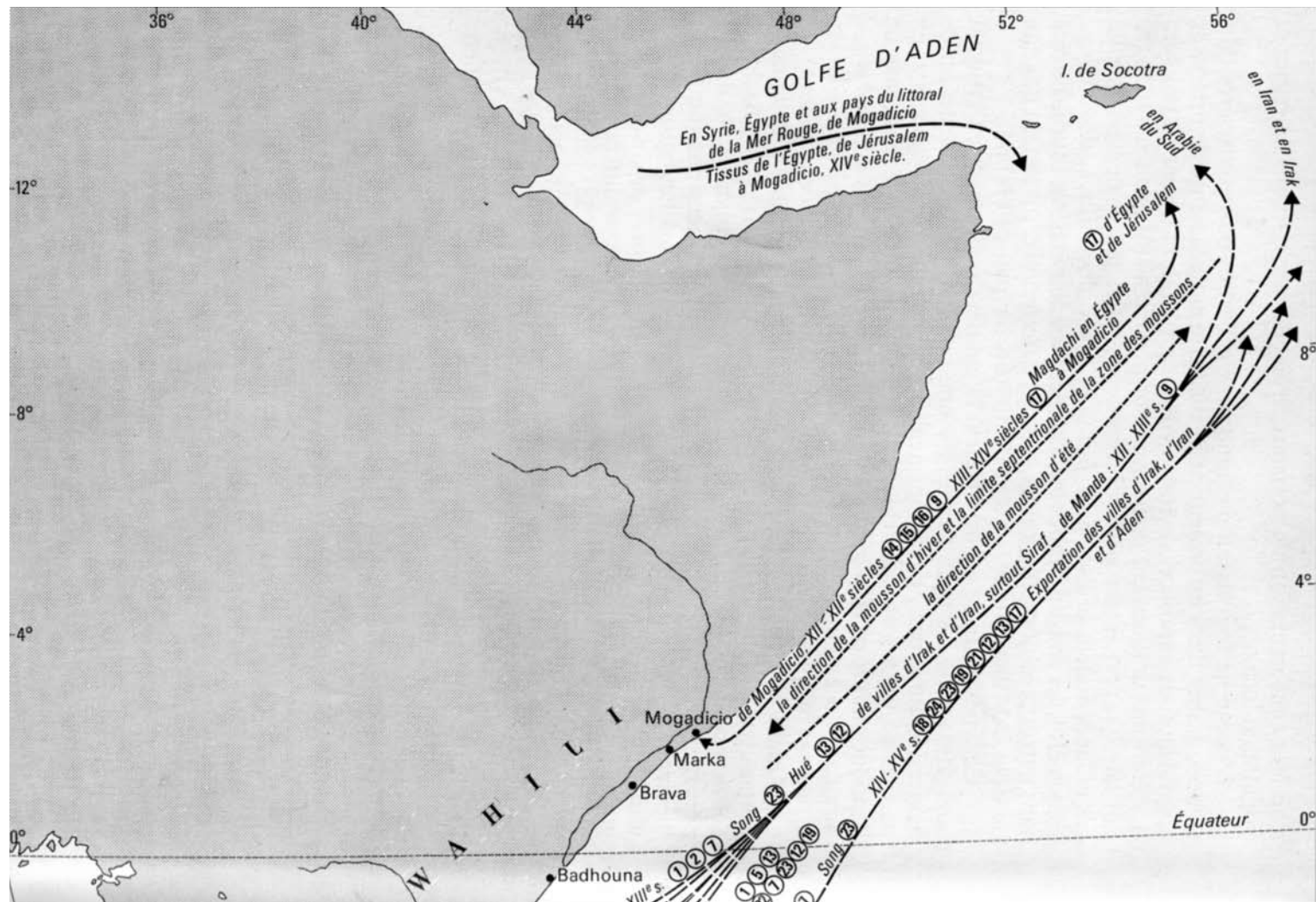
Le commerce et l'essor de la vie urbaine

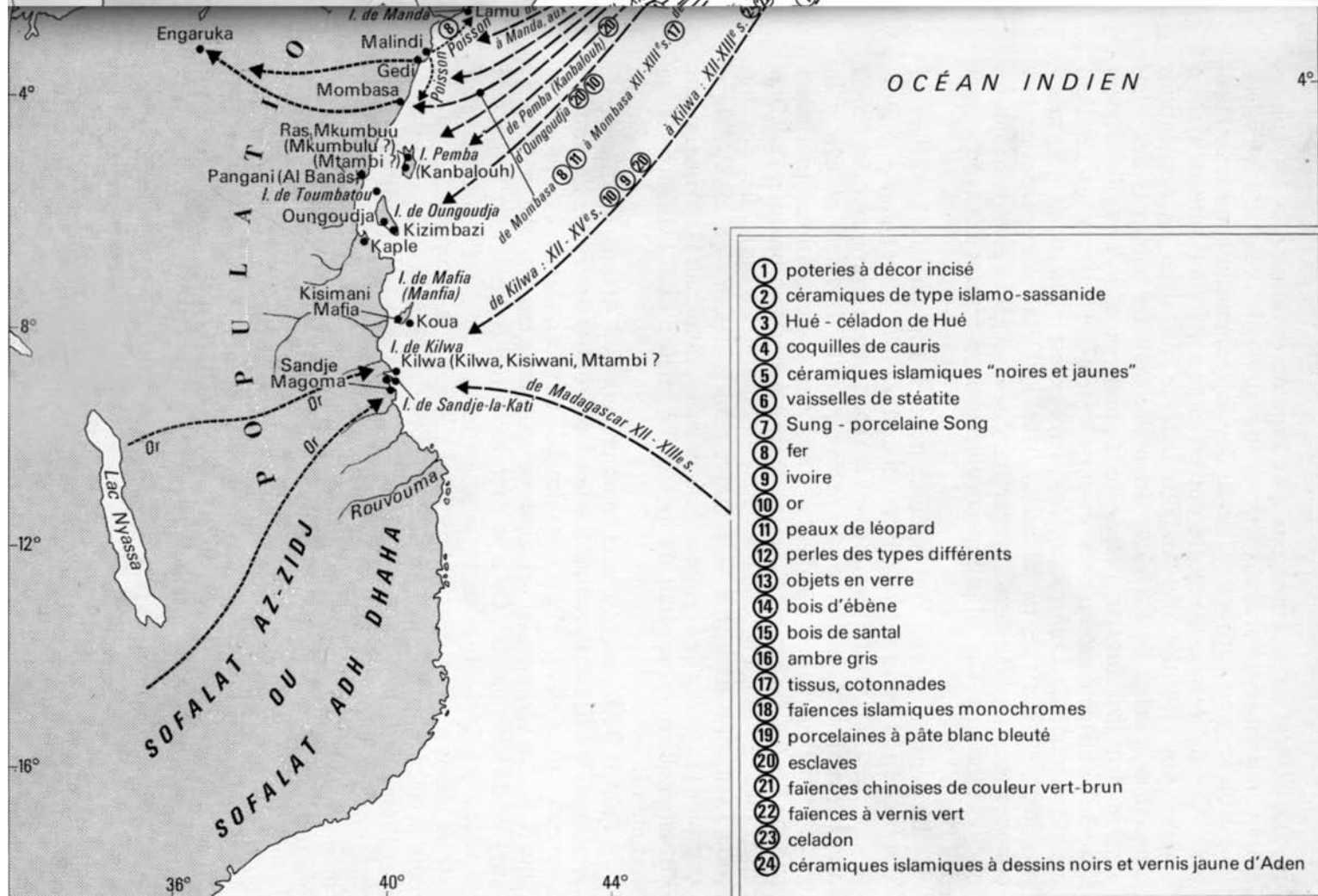
Les Swahili du peuple vivaient dans des cases de rondins et de terre, recouvertes de feuille de palmier ou d'herbe. Des groupements de cases constituaient villages et villes. Il est vraisemblable que c'est à cette catégorie de population que font allusion les sources arabes, lorsqu'elles décrivent la chasse aux léopards et aux loups, l'exploitation du minerai de fer pour la vente du métal, l'art de rendre inoffensives les bêtes féroces en les ensorcelant (par exemple des lions et des léopards ensorcelés qui n'attaquent pas l'homme); ou encore des chiens roux utilisés pour la chasse aux loups et aux lions, et un énorme tambour, semblable à un tonneau et au bruit effrayant, auquel ils adressent un culte⁵.

3. V. V. Matveiev et L. E. Kubbel, 1965.

4. V. M. Misjugin, 1972, pp. 165-177.

5. V. V. Matveiev, 1965, p. 305.





Les villes de la côte d'Afrique orientale et leur commerce intérieur et transocéanique (carte V. Matveiev).

Le littoral ne se borne pas à ce type de civilisation et les sources arabes nous renseignent également sur son autre volet, celui d'une civilisation urbaine, plus raffinée et liée au développement du commerce maritime. Ces différences de degré ont été notées par des auteurs arabes, comme Abū al Khasim al-Andalūs qui indique que, dans les populations semblables à celles de l'Afrique orientale, seuls les habitants des villes « réjouissent leur âme par l'étude de la philosophie⁶ ». Ces villes étaient vraisemblablement composées essentiellement de cases mais devaient avoir également des constructions en pierre; c'est là que vivaient les membres influents et riches de la société swahili. C'était surtout des centres commerciaux où affluaient les marchandises indigènes et mouillaient les navires exotiques. Ces villes étaient également des centres de rayonnement de l'Islam.

Le commerce était très rémunérateur. Il reposait sur la différence d'appréciation de la valeur des marchandises: les marchandises importées, n'étant pas produites sur place et représentant avant tout des objets de luxe, prenaient, aux yeux des acheteurs, plus de valeur qu'elles n'en avaient réellement; par ailleurs, l'abondance de matières précieuses comme l'or ou l'ivoire, et la certitude de pouvoir s'en procurer indéfiniment faisaient que leur valeur en était amoindrie. En outre, une position géographique avantageuse — pratiquement tout le littoral de l'Afrique orientale fait partie de la zone des moussons — favorisait la navigation sur l'océan Indien et assurait la possibilité même de l'existence de ce commerce.

Au XII^e siècle, les courants commerciaux de l'Afrique orientale passent, semble-t-il, par l'archipel des îles Lamu et par Zanzibar. Les fouilles archéologiques auxquelles il a été procédé en ce dernier endroit montrent que le centre commercial principal de cette zone était la ville de Manda, sur l'île du même nom⁷. On a pu tirer de ces recherches la conclusion que la ville a été florissante aux IX^e et X^e siècles et a continué à être active au XII^e et même au XIII^e siècle, après quoi l'essentiel du commerce se fit, de toute évidence, par Kilwa. La richesse et l'éclat de cette ville sont attestés par l'importance des objets d'importation que l'on met au jour: céramiques de type islamossanide, céladons de Hué, céramiques à décor incisé. Quant aux poteries, vernissées ou non, elles rappellent pour la plupart celles qui ont été mises au jour dans les fouilles de Siraf.

La découverte de scories de minerai de fer atteste l'existence de fonderies. Cependant, il est difficile, me semble-t-il, de se faire une idée de l'importance de ces fonderies sur le seul témoignage de l'archéologie. Il se peut que les indications d'Al-Idrīsī concernant la ville de Malindi (« Le fer en est la principale ressource et l'objet principal de son commerce »)⁸ s'appliquent à toute cette région et que, de là, on transportait le fer jusqu'à Manda, dont la richesse provenait de l'ivoire qui est sa principale denrée d'exportation.

6. V. V. Matveiev, 1965, p. 194

7. H. N. Chittick, 1967, pp. 4-19.

8. V. V. Matveiev, 1965, p. 304.

Al-Idrīsī décrit également d'autres villes du littoral et des îles. Il nomme les suivantes: Marka, Brava, Malindi, Mombasa, Pangani (El-Banas), Oungoudja (vieux nom de Zanzibar). La ville qu'il situe après Pangani serait, d'après une nouvelle identification qui semble convaincante, Kilwa (sous la forme Boutakhna)⁹. La mention de cette ville permet de supposer qu'elle existait depuis déjà un certain temps, mais n'était pas encore devenue un des grands centres commerciaux du littoral. Des sources arabes plus anciennes contiennent également la mention de Sefala, d'où était exporté l'or. Par recouplement, on peut situer ce lieu dans la région de Kilwa.

Les recherches archéologiques effectuées à Kilwa Kisiwani¹⁰ offrent le tableau d'une vie commerciale assez active. On y a trouvé un grand nombre de coquilles de cauris qui servaient de monnaie d'échange, des céramiques d'importation, à décor incisé jaune à reflets beiges ou recouvertes d'un vernis vert sombre, des objets de verre et, en petite quantité, des perles en verroterie, en cornaline, en quartz et de la vaisselle en stéatite de Madagascar. Le produit principal d'exportation était l'or. Au milieu du XII^e siècle, on commença à faire venir de Chine de la porcelaine song et, en moindre quantité, des céladons.

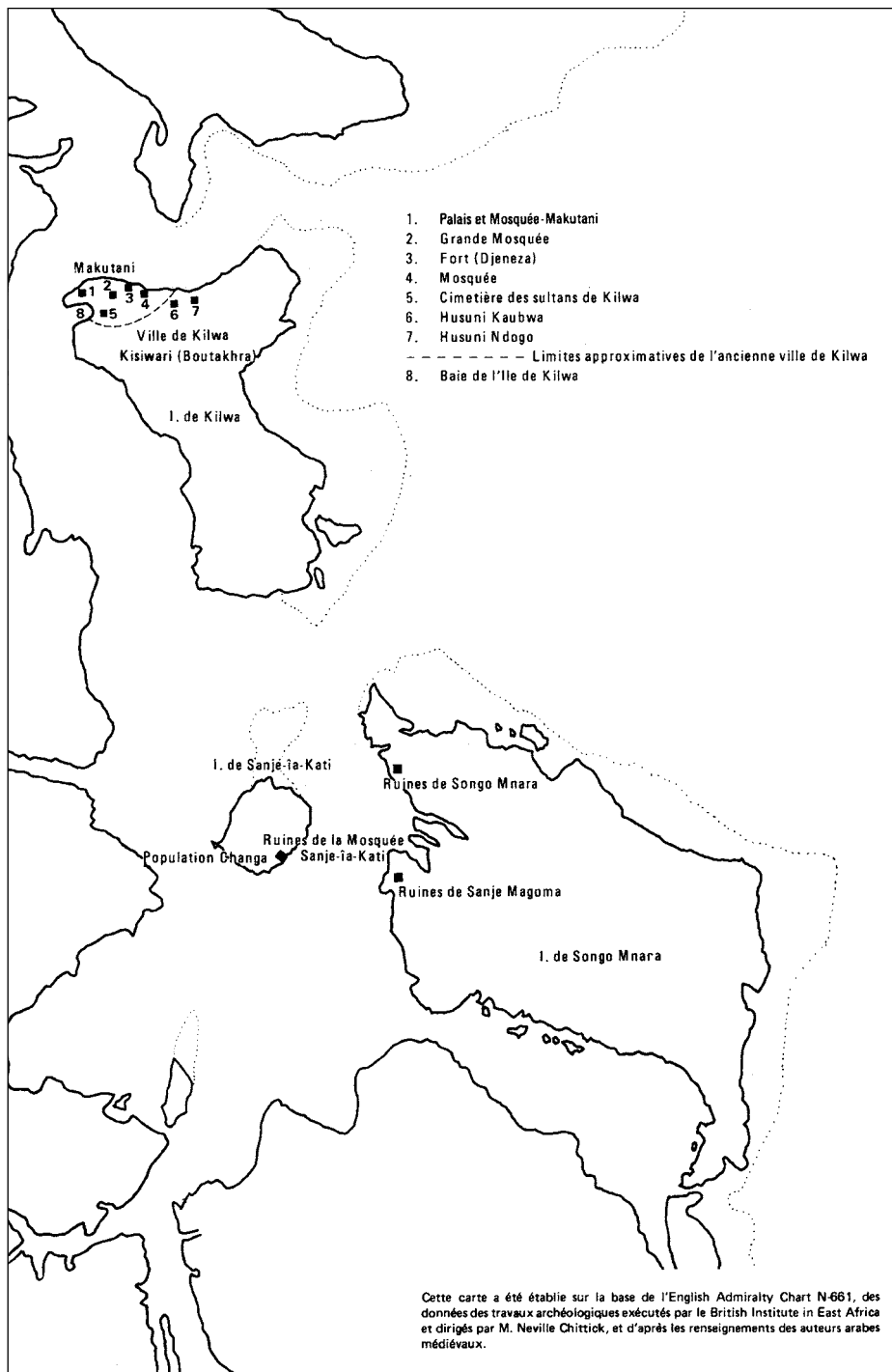
À Gedi, le produit d'importation le plus caractéristique était constitué par les céramiques islamiques «noires et jaunes», des poteries à décor incisé jaunes et vertes, et diverses variétés de céladons. Il n'est pas fait mention de Gedi dans les sources arabes. De même, bien qu'Al-Idrīsī ne le mentionne pas, la ville de Mogadiscio devait déjà exister. Quant à Malindi et Mombasa, il s'agissait de centres commerciaux moins importants; de là, on exportait du fer, des peaux de léopard et également, pour ce qui est de Malindi, du poisson.

Au début du XIII^e siècle, Yāḳūt dit de Mogadiscio que c'est l'une des plus belles villes d'Afrique orientale; il précise que ses habitants sont des Arabes, des musulmans qui vivent en communauté. À l'époque, Mogadiscio exporte le bois d'ébène et de santal, l'ambre gris et l'ivoire. Cet auteur note également le caractère composite de la population de cette ville. Il mentionne en outre l'existence de Mtambi et de Mkoumboulou sur l'île de Pemba. «Chacune de ces deux villes a son sultan, indépendant de son voisin. Il y a sur l'île beaucoup de villages et de bourgs. Leur sultan affirme qu'il est arabe et que ses ancêtres sont originaires de Koufa, d'où ils se sont transportés sur cette île¹¹.» C'est chez Yāḳūt que, pour la première fois, se trouve mentionnée Kilwa sous ce nom; il est également le premier à parler de la ville de Mafia, qu'il situe non sur une île, mais sur le littoral, et de l'île de Toumbatou dans son récit sur Zanzibar (Landjouïa-Oungoudja). Zanzibar aurait été, d'après lui, un État indépendant et la ville d'Oungoudja un centre

9. M. A. Tolmaceva, 1969.

10. La description des fouilles archéologiques réalisées en Afrique orientale de même que celle de l'architecture swahili, qui lui fait suite, sont tirées des ouvrages suivants: J. S. Kirkman, 1954. H. N. Chittick, 1966, pp. 1-36; 1967, pp. 1-31; 1961, pp. 1-31; 1974, vol. II.

11. F. Wüstenfeld, *BD*, vol. IV, 1869, pp. 75, 76, 302, 699.



L'île et la ville de Kilwa (carte V. Matveiev).

commercial fréquenté par les navires; quant aux habitants de Toubatou, ils auraient été musulmans.

À cette époque, Kilwa est placée sous l'autorité de la dynastie dite « des *Shirāzī* »; l'île Mafia semble également en dépendre. Or, au milieu du XIII^e siècle, on assiste à la lutte entre Kilwa et le peuple « shang » dans lequel il convient, très vraisemblablement, de voir la population de l'île Sanje-Ya-Kati. On peut supposer que l'enjeu de cette lutte est la mainmise sur les courants commerciaux qui passaient par cette région. Comme l'atteste la *Chronique de Kilwa*, c'est cette dernière ville qui remportera finalement la victoire, victoire qui aura apparemment pour conséquence l'épanouissement du commerce et de la civilisation swahili, qui remonte au début du XIV^e siècle et coïncide avec l'accession au pouvoir à Kilwa d'une nouvelle dynastie, celle d'Abū al-Mawāhib.

Toujours à cette époque (XIII^e siècle), Gedi continue à faire négoce des mêmes denrées et, comme précédemment, avec la Perse et surtout la ville de Siraf (ce qui est également vrai de Manda).

Le volume des marchandises importées par Kilwa s'accroît sensiblement. On compte une grande quantité de poteries à décor incisé, généralement vert sombre, avec décorations variées, plus rarement jaunes à reflets verts; des porcelaines de Chine de l'époque Song, parmi lesquelles on rencontre des céladons; des objets en verre, surtout des bouteilles et flacons ornés parfois de motifs en relief, et servant vraisemblablement à conserver parfums et kermès (*khôl*).

Les objets de verre retrouvés à Gedi s'apparentent par la forme et la décoration à ceux que l'on a trouvés dans les fouilles de Kilwa. Il s'agit également, dans leur majorité, de bouteilles et de flacons provenant d'Irak et d'Iran, ce qui est vrai de la plupart des objets que l'on trouve à Gedi. On fait venir de plus en plus de vaisselle de stéatite de Madagascar et de perles de verre, surtout trois variétés de perles dites « rubannées », et plus rarement des perles de type « bâtonnet ».

Le commerce semble avoir atteint son niveau le plus élevé au XIV^e siècle. Pour cette période, notre source la plus importante en langue arabe est l'œuvre d'Ibn Baṭṭūṭa, qui visita l'Afrique orientale en 1332. La description qu'il donne de Mogadiscio¹² est celle d'un grand centre commercial; il a expliqué que tout marchand étranger trouve, parmi les habitants de la ville, un correspondant qui s'occupe de ses affaires. Yāḳūt avait déjà mentionné cette coutume sans s'y étendre en détail. À part les produits décrits par Yāḳūt, Mogadiscio fait également commerce de ses « makdaches », c'est-à-dire des « tissus de Mogadiscio ». Cette ville n'a pas les mêmes réseaux commerciaux que les villes plus méridionales. C'est ainsi que les « makdaches » sont vendus jusqu'en Égypte, tandis que d'Égypte et de Jérusalem proviennent d'autres sortes de tissus. Les autres villes n'entretiennent de relations ni avec l'Égypte ni avec la Syrie.

12. Ibn Baṭṭūṭa, trad. franç. C. Defremery et B. R. Sanguinetti, 1855, vol. II, p. 176 et suiv.



1



1. Assiette en porcelaine chinoise sertie dans une tombe montrant l'utilisation de la porcelaine. Siyu, île de Pate.

2. Assettes en porcelaine chinoise serties dans le mur kïbla de la mosquée de Juma, île Mafia.
(Photos Sh.Unwin.)

Au XIV^e siècle, Manda a déjà perdu de son importance, tandis que celle de Malindi, de Mombasa ou des autres villes reste insignifiante. D'après les résultats des fouilles menées par Chittick, ce n'est qu'à cette époque que l'on voit apparaître la ville de Pate sur l'île du même nom¹³.

Les échanges : centres, produits, volume

Au XIV^e siècle, Gedi importe des objets nouveaux : tout en se maintenant jusqu'à la moitié du XIV^e siècle, les poteries à décors incisés jaune et noir cèdent peu à peu la place à des céramiques glaçurées vert et bleu, au vernis très fin. Apparemment, ces poteries proviennent d'Iran. On trouve également divers types de céladons et de porcelaines blanches, ainsi que toutes sortes de types de perles, des perles rondes ou allongées en terre rouge, en verre, « en bâtonnet » ou « rubannées », en faïence, etc.

Le gros du commerce se fait à Kilwa. Le volume de la poterie importée s'accroît encore ; il y avait un peu de faïences islamiques, consistant surtout en vases de mauvaise qualité, à dessins noirs et vernis jaune mat, dont on suppose qu'ils étaient fabriqués à Aden, d'où ils étaient importés. Au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle, on voit apparaître des faïences islamiques monochromes à vernis vert clair sur la partie évasée. Il s'agit de vases de forme semi-sphérique avec un simple rebord arrondi.

On fait venir de plus en plus de porcelaines de Chine, surtout des céladons, souvent bleutés. On trouve un grand nombre de céladons en « forme de lotus ». La porcelaine à pâte blanc bleuté de style plus ancien est très rarement offerte. En revanche, il y a un grand choix de faïences chinoises de couleur vert brun ou presque noire, à dessins incisés sous le vernis. La quantité des perles de verre augmente également, les perles en « bâtonnet » augmentant proportionnellement plus que les perles « rubannées ». On voit apparaître des perles « bâtonnets » bleu cobalt.

Les vases de stéatite cessent d'être importés. Apparemment, les objets de verre restent du même type que précédemment.

Au XV^e siècle, on trouve à Gedi les mêmes objets d'importation qu'au siècle précédent, à savoir les poteries vertes et blanches recouvertes d'un fin vernis brillant. On trouve également, pour la première fois, des porcelaines à pâte blanc bleuté dont les motifs décoratifs sont ceux de l'époque ming au XV^e siècle.

L'importation de perles en verroterie continue avec pratiquement les mêmes caractéristiques qu'au siècle précédent. Les objets en verre sont, en revanche, peu nombreux. On considère généralement le XV^e siècle à Kilwa comme une époque de relative décadence en raison de luttes intestines dues à la rivalité pour le pouvoir de diverses factions au sein de la couche supérieure de la société. Les importations n'en connaissent pas moins un développement intense : les faïences islamiques monochromes, dont la qualité s'est quelque peu améliorée, sont les plus répandues. Leur couleur

13. H. N. Chittick, 1967, pp. 27-29.

va du vert-bleu au vert. On trouve deux fois plus de porcelaines chinoises que de faïences islamiques; quant à la porcelaine, elle se partage à peu près également en céladons et objets en pâte blanc bleuté. On trouve aussi un grand nombre de récipients en verre, surtout des bouteilles. Quant aux perles de verre, ce sont presque toutes des « bâtonnets » de couleur rouge.

Les produits d'exportation sont surtout, comme on l'a déjà dit, l'ivoire et l'or, à quoi s'ajoutent les esclaves (Ibn-Baṭṭūṭa décrit une razzia d'esclaves), les défenses de rhinocéros, l'ambre gris, les perles, les coquillages et également, dans les régions septentrionales, les peaux de léopard.

Mentionnons aussi une marchandise importante qui faisait l'objet d'importations tout en étant également produite localement: il s'agit des cotonnades, qui représentaient vraisemblablement un volume important dans la masse des échanges. On sait qu'au XV^e siècle des quantités considérables de cotonnades parvenaient à Mombasa et Kilwa, d'où elles étaient réexpédiées à Sofala¹⁴. On peut juger du rôle important attribué, à l'origine, à cette marchandise, notamment par la *Chronique de Kilwa*, dans laquelle on apprend que l'île de Kilwa avait été achetée en échange d'une longueur de tissu correspondant à son périmètre.

Le commerce maritime, qui reliait le littoral oriental de l'Afrique et les îles s'y rattachant, d'une part, les pays situés sur les rives septentrionales de l'océan Indien, d'autre part, a favorisé les contacts entre les habitants de ces régions et les a enrichis. Ces relations commerciales faisaient partie d'un processus mondial et constituaient en effet une branche de la grande voie commerciale qui reliait l'Occident à l'Orient. Sur cette voie, les ports d'Afrique orientale ne représentaient pas des points terminaux, un autre embranchement conduisait vers Madagascar. Il y avait incontestablement des relations entre le littoral et les territoires aurifères de l'intérieur, près du lac Nyassa; c'est de là que provenait l'or transporté jusqu'à Kilwa.

À partir du XIV^e siècle, certaines régions aurifères de Sofala furent soumises à l'autorité des sultans de Kilwa, qui y nommaient leurs gouverneurs. L'ancienneté de ces contacts est attestée par les découvertes archéologiques d'objets provenant du littoral ou même de pays extra-africains. G. Caton-Thompson avait déjà remarqué que les perles couleur jaune citron découvertes lors des fouilles de Zimbabwe étaient semblables à ces perles de verroterie que l'on trouve dans plusieurs régions de l'Inde vers le VIII^e siècle¹⁵. Du verre bleu clair et vert trouvé également à Zimbabwe a peut-être la même origine: il ressemble beaucoup au verre indien et malais.

De même, une observation attentive de poteries locales découvertes à Gedi (classes 1 et 2) et leur ressemblance avec une des variétés de poteries trouvées à Zimbabwe a permis à J. S. Kirkman de conclure à l'existence de

14. J. Strandes, 1899, pp.97-100.

15. G. Caton-Thompson, 1931, 81 p.

relations entre le littoral et les détenteurs des mines d'or à l'intérieur du continent¹⁶.

Les régions aurifères près du Zambèze et sur le territoire de la Zambie furent sans doute les premières avec lesquelles furent établies des relations commerciales, ce qui est attesté par la découverte de coquilles de cauris qui étaient échangées contre l'or et l'ivoire à Gokomera et Kolomo.

Sur le territoire actuel du Kenya, dans la région d'Engaruka, les fouilles d'un village commerçant ont permis de découvrir des coquilles de cauris et des perles de verre (XV^e-XVI^e siècle) du même type que celles que l'on a trouvées à Kilwa et dans d'autres villes du littoral.

On a enfin un témoignage direct de l'existence de caravanes commerçant avec les zones de l'intérieur; il s'agit d'une indication d'Al-Idrīsī se rapportant au XII^e siècle: « N'ayant pas de bêtes de somme, ils transportent eux-mêmes leurs chargements. Ils portent leurs marchandises sur la tête ou sur le dos jusqu'à deux villes: Mombasa et Malindi. Là, ils vendent et ils achètent¹⁷. »

Dans ces relations commerciales, les coquilles de cauris ont joué, les premières, le rôle de monnaie d'échange. On les retrouve dans toutes les fouilles et, comme on l'a indiqué, non seulement sur le littoral, mais également à l'intérieur du continent. Apparemment, ce rôle fut également joué par les perles de verre et, plus tard, par la porcelaine de Chine. Dans les zones où le commerce était plus intense apparaissait une nouvelle monnaie d'échange: la pièce de métal. Les centres de fabrication de monnaie étaient, semble-t-il, Kilwa et Mogadiscio. D'après les recherches de G. N. Chittick, la monnaie fait son apparition à Kilwa avec l'arrivée au pouvoir de la dynastie dite « *Shīrazi* », qu'il date de la fin du XII^e siècle¹⁸. Les pièces étaient en bronze et en argent. Contrairement aux pièces de Kilwa, l'unique exemplaire de monnaie trouvé à Mogadiscio, porte une date, celle de 1322¹⁹. On ne trouve pas de pièces de monnaie partout sur le littoral. G. S. P. Freeman-Grenville²⁰ nota cette absence sur la partie du littoral située entre Mnarani et Kilwa Masoko, tout en l'attribuant à l'absence de fouilles archéologiques dans cette région. Que ce soit pour cette raison ou parce qu'on n'y battait pas monnaie et qu'elles n'avaient pas cours dans cette région, il n'en reste pas moins que l'on ne trouvait des pièces de monnaie que dans des grands centres commerciaux, à Kilwa Kisiwani et Kisiwani Mafia, à Kiwa sur l'île Djwani, sur les îles de Zanzibar et de Pemba. On en a également mis au jour quelques exemplaires au Kenya. La présence de pièces de monnaie permet de supposer que le commerce local s'était sensiblement développé sur le littoral et les îles qui s'y rattachaient, les besoins mêmes du commerce rendant nécessaire l'adop-

16. J. S. Kirkman, 1954, pp. 72, 73, 78, 79.

17. V. V. Matveiev et L. E. Kubbel, 1965, p. 305.

18. H. N. Chittick, *JAH*, vol. VI, n° 3, 1965, pp. 275-294.

19. H. N. Chittick, 1972, 131 p.

20. G. S. P. Freeman-Grenville, *The numismatic chronicle*, 1957, pp. 151-179; *JAH*, 1960, pp. 31-43.

tion de ce moyen de paiement. Il devait avoir une valeur d'échange plus grande que les coquilles de cauris, ce qui semble démontrer l'importance de chaque opération commerciale. Cette hypothèse est confirmée par le fait que la marchandise principale de Kilwa était l'or, denrée dont la valeur intrinsèque était très élevée. D'un autre côté, l'abondance de l'or considéré comme marchandise devait être un obstacle à sa transformation en moyen de paiement. Les zones où ont été retrouvées les pièces de monnaie devaient plutôt correspondre à celles du commerce local. Par ailleurs, l'absence sur les pièces de Kilwa d'indications de lieu, de date et de valeur pourrait s'expliquer par la tradition locale, qui, lors des paiements en coquilles de cauris, s'attachait avant tout au nombre d'unités fournies.

Grande source de profits, le commerce a été à l'origine de la richesse des villes du littoral, du développement social et culturel de la société swahili. Par sa nature même, le commerce permettait des contacts avec des civilisations différentes et des emprunts à celles-ci; comme on l'a déjà indiqué, il s'agissait là des civilisations arabe, persane et indienne. En ce qui concerne la Chine, malgré l'énorme quantité d'objets qui en provenaient, et que l'on retrouve dans les fouilles, elle ne participait pas directement, avant le XV^e siècle, au commerce avec l'Afrique. À la suite de recherches récentes, V. A. Velgus, l'un des spécialistes les plus compétents en matière de sources écrites chinoises, affirme que, du V^e au XI^e siècle, les navires marchands chinois non seulement ne se rendaient pas dans le golfe Persique, mais ne dépassaient pas au sud et à l'ouest les îles de Sumatra et de Java; il ne pouvait donc pas être question du littoral d'Afrique orientale²¹. Les premières indications certaines sur l'arrivée d'une escadre chinoise sur la côte orientale de l'Afrique ne datent que de 1417-1419 et de 1421-1422; cette escadre fut, à chaque fois, commandée par Tchen-He.

La civilisation swahili (XIII^e-XV^e siècle)

Le développement économique, social et culturel de l'Afrique orientale était tributaire de cette richesse et de ces contacts. D'une part, les petits villages se transformèrent en grandes villes. D'autre part, on vit se former au sein de la société swahili un groupe influent, qui rivalisait, dans la lutte pour le pouvoir, avec la noblesse traditionnelle, dont le pouvoir et l'influence étaient liés à l'accomplissement de fonctions sociales traditionnelles. En raison de son existence et de son aspiration à renforcer sa position, ce nouveau groupe influent eut besoin d'une nouvelle idéologie, l'islam, que l'on connaissait par les contacts avec les Arabes et les Persans. En vertu de la loi selon laquelle, en cas de nécessité, on adapte à ses besoins une réalité étrangère mais déjà existante plutôt que de se créer sa propre réalité analogue, les circonstances historiques permirent la diffusion de

21. V. A. Velgus, 1969, pp. 127-176.

l'islam dans l'est de l'Afrique. Les conditions concrètes de cette diffusion ne sont pas connues; on peut toutefois affirmer que l'islam n'y fut pas imposé par la force, comme ce fut le cas au cours de la conquête arabe. Il n'y eut sans doute pas non plus d'efforts particuliers de prosélytisme en faveur de l'islam. On peut donc penser que la conversion à l'islam fut volontaire et exprimait le besoin profond de la société d'adopter une nouvelle idéologie. La pénétration de l'islam commença vraisemblablement à la fin du VII^e et au début du VIII^e siècle. Au X^e siècle, Al-Mas'udi mentionnait la présence sur l'île de Kambala de musulmans parlant en une langue d'Afrique. On fixe habituellement vers cette époque la diffusion de l'islam sur les îles du littoral d'Afrique orientale. Au XIII^e siècle, l'islam commence à se diffuser également sur le littoral lui-même. De toute évidence, il s'agissait d'un islam différent de celui des pays arabes. Très vraisemblablement, comme l'a démontré J. S. Trimingham pour une période bien plus récente, ce qui importait au début, c'était simplement d'être considéré comme musulman, et cette religion coexistait avec les cultes traditionnels²². Ce fait était en lui-même très important puisqu'il illustrait l'affaiblissement puis la disparition de certains liens sociaux traditionnels et l'apparition de nouveaux liens. Par ailleurs, on peut penser que l'islam était également un signe important de différenciation par rapport aux autres Africains, non musulmans. Il marquait essentiellement le côté extérieur de la vie, mais, avec le temps, son influence se fit plus profonde, tandis que le nombre de ses adeptes s'accroissait. La preuve extérieure de ces changements est fournie par l'accroissement du nombre des mosquées.

Les progrès et la diffusion de l'islam

Le début de cette expansion doit sans doute remonter aux dernières décennies du XII^e siècle, tandis que son épanouissement aura lieu au XIV^e et au XV^e siècle. C'est ainsi que Mogadiscio est décrite par Ibn Baṭṭūṭa en 1331-1332 comme une ville assez fortement islamisée. Il dit par ailleurs, des habitants de Kilwa que «leur qualité la plus répandue est la foi et la justice», tandis que leur sultan récompense les hommes hautement respectés, religieux et de noble lignage²³. On connaît à cette époque l'existence de mosquées à Mogadiscio, Gedi, Kaole, Kilwa, Sanje Magoma, etc.

La conversion à l'islam représentait vraisemblablement le passage à un stade nouveau, inévitablement lié à l'acquisition de nouvelles formes de conduite, de nouvelles normes de vie. La manifestation concrète de cet état de choses consistait en l'adoption de vêtements musulmans, de noms et de titres musulmans. Ce dernier point avait une importance particulière pour la prise de conscience des liens sociaux nouveaux. Mais ce processus se produisit sans doute graduellement, passant par une phase de coexistence des titres

22. J. S. Trimingham, 1964, pp.24-28 et 46-47.

23. Ibn Baṭṭūṭa, trad. franç. C. Defremery et B. R. Sanguinetti, 1855, vol. II, p. 194.



*Les deux bâtiments successifs
de la grande mosquée de Kilwa.
Source: « Afrique, continent méconnu »,
Sélection du Reader's Digest, Paris, 1979
(photo: M. et E. Bernheim/Agence Rapho).*

anciens (africains) et nouveaux (musulmans), par exemple celui de sultan et de *mfalme*, et aboutissant à la disparition des titres anciens. On peut également supposer que, dans la pratique, les prescriptions et les interdictions de l'islam furent loin d'être entièrement adoptées et que les coutumes et rites liés aux cultes traditionnels se perpétuèrent.

Comme on l'a indiqué, les premiers à adopter l'islam furent vraisemblablement les riches marchands, suivis par l'ancienne noblesse et enfin par certaines couches populaires, par les membres ordinaires de la communauté qui souhaitaient ainsi se mettre au niveau de leurs riches coreligionnaires.

L'apparition et la diffusion de l'islam eurent pour conséquence l'adoption dans cette région de l'Afrique des faits de civilisation qui pouvaient y être assimilés. Si l'on en croit Ibn Baṭṭūṭa, qui mentionne l'existence de cadis à Mogadiscio et Kilwa²⁴, on peut en conclure que la société swahili avait adopté certains éléments du système juridique musulman (mais sans doute pas le système dans son ensemble).

L'introduction de l'islam et sa diffusion dans un climat d'activités commerciales intenses fournissent également une explication aux nombreux emprunts faits à la langue arabe, surtout dans les domaines du commerce, de la religion et du droit. Pour les besoins du commerce et de la religion, les comptes qu'il fallait tenir, les rites qu'il fallait observer, pour la codification nécessaire des droits et des privilèges des diverses couches de la société swahili, on fut conduit à adopter pour la langue swahili une écriture fondée sur la graphie arabe. Comme l'a démontré V. M. Misjugin, il faut absolument connaître le swahili pour pouvoir lire cette écriture, ce qui suppose qu'elle n'a pu être créée que par les Swahili eux-mêmes. Cette création remonterait, selon lui, à une période comprise entre le Xe et le XIII^e siècle²⁵.

Urbanisme et architecture

La diffusion de l'islam eut pour conséquence non seulement l'apparition de mosquées en pays swahili, mais également le développement de la construction en pierre.

Grâce aux fouilles menées par J. S. Kirkman et G. N. Chittick, on peut commencer à dresser un tableau général du développement de l'architecture sur le littoral d'Afrique orientale et les îles qui s'y rattachent.

Ses débuts remontent au XII^e siècle, à Gedi, Zanzibar et Kilwa. Cette première période se distingue par une technique de construction consistant à fixer des dalles de corail par un liant d'argile rouge. Le seul monument remontant à cette époque est la grande mosquée de Kilwa, qui a malheureusement été reconstruite plusieurs fois et dont il ne subsiste rien de la partie originale. C'est le seul monument que l'on trouve mentionné dans les sources écrites. Un autre vestige du XII^e siècle est une inscription provenant de la mosquée de Kizimkazi à Zanzibar, qui orne maintenant une mosquée du XVIII^e siècle et porte la date de 1107.

24. *Ibid.*, pp. 183-184.

25. V. M. Misjugin, 1971, pp. 100-115.

Pour le XIII^e siècle, on connaît trois mosquées à Kisimani Mafia, la partie nord de la grande mosquée de Kilwa, une petite mosquée sur l'île Sanje-Ya-Kati, deux minarets près de Mogadiscio, dont l'un est daté de 1238, et la mosquée Fakhr al-Din qui porte sur son mihrâb l'indication de l'année 1269.

À cette époque, les techniques de construction s'étaient quelque peu modifiées: de grandes dalles de corail, sous forme de cubes de vingt-cinq à trente centimètres d'arête, étaient fixées avec de la chaux. La forme de ces dalles était assez rudimentaire; quant à la chaux, elle provenait de la cuisson du corail²⁶.

Au XIV^e siècle, Kilwa, qui était le centre principal du commerce, connut une période de grand essor commercial et d'épanouissement architectural²⁷. Il y eut une nouvelle évolution des techniques de construction consistant à utiliser simplement des pierres de grandeur à peu près identique et à les fixer par un mortier. On aboutissait donc à simplifier encore la construction et à la rendre plus facile, avec, cependant, un appareil dont la qualité était naturellement inférieure à celle que l'on trouvait au siècle précédent. Les pierres n'étaient taillées avec soin que pour la finition des mihrâbs et des chambranles des portes et des fenêtres. On vit apparaître des éléments architectoniques nouveaux: coupoles sphériques ou pointues, arcs de plein cintre, colonnes de pierre, bas-reliefs ornementaux. Mais c'étaient des réalisations qui semblaient se limiter à Kilwa, tandis qu'ailleurs on continuait à construire des toitures plates.

Le monument le plus remarquable de cette époque est le palais place forte ou centre commercial de Husuni Kubwa. La mention qu'on y trouve du nom du sultan Al-Ḥasan Ibn Sulaymān II (1310-1333) conduit G. N. Chittick à proposer le XIV^e siècle comme date d'édification de ce monument qui aurait servi de modèle pour la construction des demeures des riches. C'est, en effet, à cette époque que l'on vit apparaître ces habitations dont, en règle générale, la façade était tournée vers le nord ou l'est et donnait sur une cour intérieure. La demeure comportait plusieurs chambres longues et étroites. La première — vraisemblablement le vestibule — avait accès sur la cour par une porte ouverte dans sa longueur. Les autres chambres étaient parallèles à la première. Le nombre de ces pièces était variable, mais généralement comprenait une pièce principale après le vestibule et une chambre à coucher ensuite. Au coin arrière droit de la maison se trouvaient les toilettes et, à côté, les installations destinées aux ablutions. Comme il n'y avait pas de fenêtres sauf sur la façade donnant sur la cour, les pièces intérieures étaient plongées dans l'obscurité. On trouve ce type de demeure à Gedi, Kisimani Mafia, Kaole et Kilwa. L'ensemble de Husuni Kubwa se compose, dans sa majeure partie, de demeures de ce

26. Ces indications sont tirées de l'article de H. N. Chittick, *JAH*, vol. IV, 1963, pp.179-190.

27. Pour tout ce qui est de l'architecture, les techniques de construction et les résultats des fouilles archéologiques à Kilwa, voir tout particulièrement le remarquable travail de H. N. Chittick, 1974.



1



2

*1. Vue générale du portail
du fort de Kilwa Kisiwani.*

*2. Détail du portail
du fort de Kilwa Kisiwani.*

(Photos Sh. Unwin.)



*1. Ruines de la mosquée Nabkhani,
île de Songo Mnara.*

*2. Mirhāb de la grande
mosquée de Gedi.*

(Photos de Sh. Unwin.)

type, le reste étant occupé, semble-t-il, par une piscine. Ce monument, qui reste unique dans l'architecture d'Afrique orientale, est un véritable chef-d'œuvre qui n'a pas entièrement révélé sa destination.

Un autre monument remarquable du XIV^e siècle est la grande mosquée de Kilwa, qui fut reconstruite à cette époque.

Durant le XIV^e siècle, Kilwa se couvre de maisons de pierre et devient une grande ville, ce qui traduit sans conteste son opulence croissante. Le développement de la construction se poursuit pendant la première moitié du XV^e siècle et s'accompagne d'un perfectionnement des techniques. On fait couler le mortier mêlé de cailloutis dans un coffrage, méthode utilisée même pour la construction de coupes. Quant aux colonnes, jusque-là monolithiques, elles sont désormais faites d'un amalgame de pierres et mortier.

Les maisons conservent essentiellement leur type antérieur, mais peuvent comporter un ou deux étages. Un détail caractéristique pour l'époque consiste à utiliser, pour en décorer voûtes et coupes, des vases vernissés en porcelaine de Chine ou de Perse fichés dans le corps de la construction. La maison à la mosquée qui se trouve à Makutani est typique de l'architecture de l'époque à Kilwa.

Quant à la grande mosquée de Kilwa — l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture swahili d'Afrique orientale —, elle fut, après sa reconstruction, entièrement terminée sous le règne du sultan Suleyman Ibn Mohammed al-Malik al-'Adil (1412-1442), période à laquelle elle acquit l'aspect qu'elle conserve actuellement.

On a porté sur cette architecture des jugements divergents. G. S. P. Freeman-Grenville, par exemple, tire argument de la ressemblance que l'on constate entre la structure de certains bâtiments de Kilwa (surtout le palais du XVIII^e siècle) et celle des maisons ordinaires en pisé²⁸ pour conclure à l'origine locale, africaine, des bâtiments construits en pierre. Les archéologues J. S. Kirkman et G. N. Chittick estiment, quant à eux, que ce sont les Arabes et les Persans qui furent à l'origine de cette évolution; ils font cependant remarquer que divers détails figurant dans ces constructions sont incompatibles avec les règles que l'islam impose dans ce domaine et qu'on trouve appliquées dans les pays arabes. C'est ainsi que J. S. Kirkman a noté l'existence dans la mosquée de Gedi de motifs décoratifs en forme de pointes de lance qui auraient été inacceptables en Arabie ou en Iran. Quant à G. N. Chittick, il écrit que, « dans l'ordre matériel et plus spécialement en architecture, la population côtière a développé une civilisation à maints égards originale, civilisation que l'on pourrait définir comme proto-swahili²⁹ ». On peut rapprocher de ce jugement celui de P. S. Garlake: « Par sa structure et son style de construction religieuse et civile, par ses techniques de construction, avec ses moulages en pierre taillée et ses motifs décoratifs, l'architecture swahili a conservé pendant

28. G. S. P. Freeman-Grenville, 1962, p. 92.

29. H. N. Chittick, 1971, p. 137.

des siècles des traditions originales qui la distinguent de celles de l'Arabie, de la Perse et des autres pays musulmans³⁰. » Cependant, P. S. Garlake tient apparemment à souligner l'origine non africaine de cette architecture, son caractère « non créateur », car il précise qu'il s'agit plutôt d'« ouvrages de maîtres maçons que d'architectes³¹ ». Bien que nous ne disposions pas de l'ouvrage de P. S. Garlake, nous voudrions faire remarquer que ce caractère « non créateur », pour reprendre son expression, pourrait refléter l'effort conscient de cette architecture pour adopter certains modèles; cela, d'autant que, si l'on considère, par exemple, l'évolution des techniques de construction, on constate leur adaptation rationnelle au matériau local que l'on sait utiliser de la meilleure manière possible.

Les rues de Kilwa sont, d'après les sources portugaises, étroites, bordées de maisons en pisé, recouvertes par les branches de palmier qui servent de toiture et dont l'extrémité déborde sur la rue. Les rues sont également étroites dans les quartiers composés de maisons de pierre. Des bancs de pierre longent les murs de ces maisons.

La construction la plus importante de la ville était le palais, bâtiment qui comportait vraisemblablement un étage et même deux en certains endroits. Les portes des bâtiments étaient en bois ainsi que d'autres éléments décoratifs, réalisés dans du bois richement sculpté. Ce type de décoration est encore très répandu en plusieurs points du littoral, et notamment à Bagamoyo et Zanzibar. Duarte Barbosa³² souligne le haut niveau atteint par ce type d'art, ce qui laisse supposer que ses origines remontent aux siècles précédents. Comme on le sait, les Portugais furent frappés par l'aspect des villes dont les constructions ne le cédaient en rien à celles du Portugal; ils furent également frappés par la richesse des habitants, l'élégance de leurs vêtements en soieries ou cotonnades richement brodées d'or. Les femmes portaient à leurs poignets et à leurs chevilles des chaînettes et des bracelets d'or et d'argent, et à leurs oreilles des boucles de pierres précieuses.

La mise au jour dans les fouilles de lampes en terre cuite laisse supposer un haut degré de civilisation. Celles-ci étaient vraisemblablement utilisées pour l'éclairage des parties sombres des maisons, ce qui permet de supposer qu'on s'y adonnait à des occupations comme la lecture, l'écriture, la tenue des comptes, etc. On connaissait également les bougies. Le mobilier se composait de tapis et de nattes, parfois de tabourets et de lits somptueux avec incrustations d'ivoire, de nacre, d'argent ou d'or. Dans les maisons des riches, on trouvait de la vaisselle d'importation: faïences et porcelaines d'Iran, d'Irak, de Chine, et également d'Égypte et de Syrie. La poterie locale était utilisée pour la préparation des plats et en général par la population. Pendant toute la période qui va du XII^e au XV^e siècle, cette poterie se divisait en deux types principaux avec de nombreuses variantes (pour la forme ou le décor):

30. J. E. G. Sutton et P. S. Garlake, *TNR*, n° 67, 1967, p. 60.

31. J. E. G. Sutton et P. S. Garlake, 1967, p. 60.

32. Duarte Barbosa, trad. et éd. M. L. Dames, 1918, vol. I, pp. 17-31.

vases à fond rond ou pointu, destinés à être placés dans le feu ; petits plats larges, rappelant la forme d'une assiette plate ou creuse et qui devaient sans doute être utilisés pour manger.

Les structures du pouvoir

Lieux d'échanges commerciaux, centres de diffusion de l'islam, les villes swahili d'Afrique orientale étaient également souvent des unités administratives, capitales de petits États dirigés par des dynasties musulmanes locales. Kilwa reste le meilleur exemple ; c'était une ville bien connue comme centre administratif et siège d'une dynastie, grâce à sa *Chronique* dont deux variantes nous sont parvenues³³. D'après cette source, cette dynastie aurait été persane, et non africaine, et serait venue de Shīrāz. Presque toutes les villes d'Afrique orientale connaissent des mythes semblables, mais on peut se poser la question de l'origine effective de la couche dirigeante des villes swahili, qui constituait un groupe social riche et islamisé. De la réponse à cette question dépend, dans une grande mesure, le jugement que l'on peut porter sur la civilisation swahili, selon qu'on la considère comme africaine ou, au contraire, comme ayant sa source à l'extérieur de l'Afrique.

Du mythe à la réalité historique

À l'heure actuelle, les esprits se partagent entre deux conceptions différentes. Pour la première, la civilisation qui s'est développée sur le littoral de l'Afrique orientale est l'œuvre des Persans et des Arabes ; ce sont eux qui ont construit les villes, introduit l'islam, répandu leur propre culture dont le niveau était supérieur à celle des Africains ; ou, du moins, ce sont eux qui ont été à l'origine de cette évolution, qui ont donné l'impulsion première. La population locale se voit alors attribuer un rôle passif. Les nouveaux arrivés se seraient entourés d'un grand nombre de domestiques, de femmes, de clients africains et se seraient ainsi plus ou moins assimilés aux mœurs locales. Loin de se développer, leur apport culturel se serait graduellement dégradé, si bien que, sans les apports de l'étranger, toute l'histoire de l'Afrique aurait continué à se dérouler en vase clos.

Élaborée à la fin du XIX^e siècle par Strandes³⁴, cette conception se rattache à la philosophie de l'histoire de Hegel, selon laquelle les peuples du monde entier se partagent entre ceux qui exercent une action historique, et qui sont capables de création, et ceux qui, hors de l'histoire, passifs, incapables de créer, sont condamnés à attendre passivement d'être guidés par les peuples actifs. À des degrés divers, on retrouve de nos jours le fonctionnement de cette conception erronée chez des historiens comme

33. Voir G. S. P. Freeman-Grenville, 1962*a*, 1962*b*.

34. J. Strandes, 1899, trad. anglaise J. F. Wallwork, 1961.

Gray³⁵, Mathew³⁶, Oliver³⁷ et Freeman-Grenville³⁸ ou des archéologues comme J. S. Kirkman³⁹, pour nous limiter à l'historiographie de l'Afrique orientale.

L'autre conception, développée chez les Occidentaux par un archéologue comme Chittick⁴⁰ et en Union soviétique par Misjugin⁴¹, continue à faire l'objet d'études complémentaires. Elle se rapproche, par ailleurs, du point de vue exprimé par des historiens africains comme Joseph Ki-Zerbo⁴² et Cheikh Anta Diop⁴³. Elle repose sur l'hypothèse d'une participation active et dirigeante des Africains à leur propre histoire. Elle affirme, sur la foi de recherches objectives et sérieuses, que les dynasties des principautés urbaines sont d'origine incontestablement africaine.

Le système de dévolution du pouvoir

V. M. Misjugin, par exemple, a fait porter ses recherches sur la *Chronique* de la ville de Paté, ce qui lui a permis de démontrer qu'il existait dans cette ville, antérieurement à l'événement de la dynastie nabhani, un État qui était dirigé par les Wa Paté; c'est à cette aristocratie, de souche ancienne, que revenait le privilège du pouvoir royal et le titre de *mfalme*. En vertu des règles juridiques consacrées par la tradition, réglementant le titre et la fonction de *mfalme*, la dynastie régnante de Paté devait conserver, comme survivance nécessaire, un système de répartition par groupes en fonction des degrés de parenté. Dans ce système, les Paté, qui portaient le titre de *mfalme* et en assuraient la transmission, étaient ceux qui appartenaient au même groupe d'âge (à la même génération), le *ndugu*. Dans ces conditions, le titre de *mfalme* était transmissible non d'un individu à un autre, mais d'une génération à une autre, c'est-à-dire à tout le *ndugu*. Les Wa Paté étant une aristocratie close, le *ndugu* devait être assez restreint, mais pouvait compter quelques individus. C'est pourquoi le titre de *mfalme* n'était pas attribué pour la vie entière, il passait d'un homme d'un *ndugu* à l'autre, à mesure que chacun atteignait sa majorité.

La marque formelle indiquant qu'un homme avait atteint sa majorité était la cérémonie du mariage. Les hommes prenaient pour épouses des femmes issues du même groupe et qui, en raison du caractère clos de celui-ci, faisaient également partie du *ndugu* de la même génération. La transmission du titre de *mfalme* avait lieu au cours de la même cérémonie que celle du mariage.

Conformément à la tradition, le titre de *mfalme* — qui conférait le pouvoir suprême — appartenait à l'ensemble des Wa Paté. Tous les hommes étaient

35. J. Gray, 1962.

36. G. Mathew, 1953, pp. 212-218; 1956, pp. 50-55.

37. R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), 1963; R. Oliver, 1962, pp. 322-336.

38. Voir surtout G. S. P. Freeman-Grenville, 1962 (1), *JEASC*, vol. XXVIII, n° 2, 1958, p. 7-25.

39. J. S. Kirkman, 1954.

40. H. N. Chittick, 1974.

41. V. M. Misjugin, 1966.

42. J. Ki-Zerbo, 1972, pp. 10-12, 190-192.

43. C. A. Diop, 1955, p. 19.

donc amenés à porter ce titre pendant un certain laps de temps et à remplir les fonctions qui s'y rattachaient; toutes les femmes étaient, quant à elles, les dépositaires de ce pouvoir.

Ainsi Sulaymān, fondateur de la dynastie nabhani, a reçu le titre de prince de Paté en vertu de la tradition pour avoir épousé une femme Al-Bata-viyuni (Wa Paté). Le titre de prince lui fut conféré non parce que son épouse était la fille du prince de l'époque (circonstance fortuite), mais parce qu'elle appartenait au *ndugu* de la génération suivante⁴⁴.

De la survivance de cette règle du *ndugu*, on ne peut cependant conclure que la société swahili en était restée au stade clanique. « La règle du *ndugu*, signifie à l'origine, le fait que, à une époque donnée, Wa Paté, qui détenait la prépondérance économique sur les autres, s'était réservé à son propre usage un élément du système des relations de parenté, privant du même coup les autres du droit au pouvoir suprême⁴⁵. »

Par conséquent, l'avènement de Sulaymān, fondateur de la dynastie nabhani, et le fait que ce fut par le mariage qu'il avait accédé au pouvoir sont des témoignages de l'ancienneté de la division sociale en classes dans la population du littoral.

Cependant, Sulaymān n'appartenait pas au groupe princier des Wa Paté; il n'y était rattaché que par sa femme, par l'intermédiaire de laquelle il avait reçu le titre princier. Il s'ensuivait que le titre de *mfalme* risquait d'échapper au groupe princier puisque, par la règle du *ndugu*, le titre devait être transmis aux frères du mari, que ceux-ci eussent épousé ou non des femmes Wa Paté. L'épouse du prince, qui, elle, appartenait bien aux Wa Paté, devenait alors la dépositaire du droit abstrait au titre de prince, dont la fonction effective était assumée par le mari. Dans ces conditions, l'origine du mari n'avait plus d'importance pour autant qu'il s'intégrait à ce système original, particulier au littoral africain, et africain par son origine.

Nous nous sommes efforcés d'appliquer ces principes de recherches à l'étude de la *Chronique de Kilwa*, ce qui nous a permis de démontrer que, selon toute apparence, la règle du *ndugu* commandait également le mode de dévolution du pouvoir dans cette ville. Cette observation s'éclaire à la lecture du passage du premier chapitre, où l'on mentionne Muḥammad Ibn 'Alī, premier prince régnant, auquel succédèrent d'abord un troisième frère, Bashat Ibn 'Alī, puis le fils de ce dernier, 'Alī (Ibn Bashat); et il est indiqué que celui-ci s'appropriait le pouvoir aux dépens de ses oncles paternels Sulaymān, Al-Ḥasan et Dāwūd. C'est une allusion très nette à la règle de succession, qui fut transgressée et selon laquelle le pouvoir aurait dû être transmis non à 'Alī Ibn Bashat, mais à ses oncles.

Une indication analogue peut être trouvée au chapitre III de la *Chronique*, où figurent des précisions sur les droits respectifs au titre de sultan d'Al-Ḥasan Ibn Sulaymān al-Matuna et de Dāwūd, son frère. Ce dernier, tout en faisant fonction de sultan, se considérait comme le représentant de

44. V. M. Misjugin, 1966, p. 61.

45. V. M. Misjugin, 1966, p. 63.

son frère absent et reconnaissait qu'il devait se soumettre à lui s'il revenait. Cette remarque nous paraît d'autant plus intéressante que ces deux frères faisaient partie de la dynastie Abū'l-Mawāhib, qui aurait tiré son origine du Yémen et à laquelle on attribuait l'essor de la civilisation à Kilwa.

On notera également avec intérêt que la *Chronique de Kilwa* (dans sa variante swahili), tout comme la *Chronique de Paté*, fait du premier sultan de la ville un Persan qui aurait épousé la fille du chef local.

De l'adoption de la règle du *ndugu* comme mode de transmission du pouvoir, on peut conclure que l'organisation de l'État dans les villes africaines avait une origine locale, tout comme la règle du *ndugu* avait pour origine une institution sociale purement africaine.

Le mode d'accession au pouvoir fondé sur le mariage avec la fille du chef local n'est pas un phénomène unique à Paté ni à Kilwa; G. S. P. Freeman-Grenville cite dans son ouvrage un grand nombre de cas identiques. On peut donc, semble-t-il, émettre l'hypothèse d'une extension à tout le littoral de la situation décrite à Paté, et cela, sous l'influence apparente de l'islam, de ses mœurs et de ses règles.

Islam et idéologie du pouvoir

Cette influence de l'islam correspondait au rôle grandissant des couches sociales swahili enrichies par le commerce. Leur situation devint, semble-t-il, si florissante que la vieille aristocratie en conçut le dessein de renforcer également sa position par le moyen de l'islam, notamment en concluant des alliances matrimoniales avec des musulmans riches; ceux-ci, à leur tour, pour se faire les égaux des aristocrates locaux, tendaient à faire remonter leurs origines aux Arabes et parfois même à des familles arabes ou persanes célèbres dans l'histoire des pays musulmans. « Ainsi, aux anciens mythes swahili, qui racontent l'arrivée dans les villes d'Afrique orientale de groupes plus ou moins nombreux de musulmans aux VII^e et VIII^e siècles, puis aux IX^e et X^e siècles, se substituent des récits décrivant l'arrivée en provenance d'Arabie ou de Perse des fondateurs des dynasties au pouvoir dans de nombreuses villes swahili et la fondation de ces villes par les Arabes et les Persans⁴⁶. »

Les mythes de ce genre sont un phénomène qui est loin d'être isolé. Nous en trouvons un grand nombre dans le *Kitāb al-zunudj*⁴⁷. De même, on en rencontre à d'autres époques et en d'autres lieux, en Afrique et hors d'Afrique. C'est sans doute en vertu d'un mythe de ce genre que la dynastie éthiopienne affirme aujourd'hui encore descendre du roi Salomon et de la reine de Saba. Au Soudan oriental, des peuples africains font remonter leur origine à des tribus arabes qui seraient apparues en Afrique. On attribue la fondation de l'État du Kanem à son premier roi, Sefe, que la tradition identifie au roi yéménite Saif-Dhu-Yazan. La famille des Keita, qui gouverne le Mali, fait remonter son origine aux familiers du prophète Muḥammad.

46. V. M. Mišjugin, 1966, p. 67.

47. E. Cerulli, 1957.

Même dans le Nigéria subsiste un mythe selon lequel les ancêtres des Yoruba seraient des Cananéens venus de Syrie et de Palestine. Comme on le voit, ces mythes attribuent toujours l'origine de peuples entiers, la fondation d'États, l'installation de dynasties régnantes à des étrangers de race blanche qui seraient arrivés en Afrique à des époques reculées; ces faits ne sont jamais attribués à des facteurs ou à des événements purement africains. Il s'agit, de toute évidence, d'un phénomène d'ordre général qui caractérise, dans certains cas, les sociétés au moment où elles se transforment en sociétés de classes.

Une autre preuve indirecte de ce phénomène est fournie par des chercheurs comme A. H. J. Prins⁴⁸, qui cite des exemples de groupes se mettant à prétendre à une origine arabe ou shirāzī alors que leurs origines africaines ne font aucun doute.

Conclusion

En conclusion de tout ce qui a été énoncé, il apparaît nettement que la civilisation de l'Afrique orientale, la civilisation swahili, a été le fruit du commerce, que son essor et son épanouissement ont dépendu de l'expansion du commerce. Mais il faut dire aussitôt que cette dépendance était également une cause de faiblesse, car cette civilisation n'était pas liée au développement des forces productives. Lorsqu'on étudie le niveau d'activité de la population, on constate que la société swahili en est restée au stade de développement des forces productives qu'elle a sans doute connu avant l'expansion de ses activités commerciales. On peut en trouver la preuve dans la rareté des outils en fer ou autres métaux mis au jour dans les champs de fouilles. Presque tous les biens produits ou obtenus par la société swahili étaient destinés non à la consommation intérieure, mais à la vente pour l'exportation, qu'il se soit agi des produits de la chasse ou de minerais comme l'or ou le fer. Or le commerce était, à lui seul, insuffisant pour assurer la base de cette civilisation et son épanouissement. Que l'accès aux routes commerciales vînt à se trouver interdit, les circuits commerciaux interrompus, c'en était assez pour entraîner, avec la ruine du commerce, la suppression des éléments fondamentaux de cette civilisation. Ce fut justement, on le sait, le sort que subirent les villes d'Afrique orientale.

On a attribué la décadence de la civilisation swahili à plusieurs causes. L'invasion des Zimba, la diminution des précipitations entraînant une modification du régime d'évaporation des eaux, autant de circonstances qui auraient, selon certains, mis un frein à l'activité des villes du littoral. Sans nier leur rôle dans ce processus, il nous semble cependant que le rôle essentiel revient à la destruction du commerce maritime par les Portugais. Bien armés, conçus pour la guerre maritime, équipés d'artillerie, les navires portu-

48. A. H. J. Prins, 1961, pp. 11-12.

gais représentaient, en l'occurrence, une puissance redoutable. L'expédition commandée par Ruy Lourenço Ravasco, l'arraisonnement de vingt navires chargés de marchandises, la destruction des nombreuses embarcations qui composaient la flottille de Zanzibar, le pillage et la destruction des villes du littoral de l'Afrique orientale, et notamment de Kilwa, autant de coups dont le commerce maritime ne devait pas se relever et sous lesquels périclita également la civilisation swahili.